



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

La baisse du nombre de décès se confirme

Note rédigée le 4 mai 2020 (C. Charton, P. Rossignol)

Le nombre hebdomadaire de décès commence à baisser après avoir atteint un niveau élevé les deux premières semaines d'avril. Cette baisse concerne tous les départements, notamment ceux du nord-est de la région ainsi que la Côte-d'Or qui ont été les plus affectés par le surplus de décès mesuré depuis le 1er mars.

Les décès supplémentaires enregistrés depuis le 1er mars concernent surtout les personnes âgées. Les hommes sont aussi davantage touchés que les femmes.

La courbe des décès s'infléchit

Entre le 1^{er} mars et le 20 avril, 5 593 décès sont enregistrés en Bourgogne-Franche-Comté soit 28 % de plus qu'en 2019 sur la même période (décès transmis par voie dématérialisée ou par voie papier). Au niveau national cette surmortalité atteint 25 % avec un maximum de 95 % en Île-de-France et de 60 % dans le Grand-Est.

C'est entre le 30 mars et le 6 avril que le nombre de décès hebdomadaire est à son maximum dans la région avec 967 décès soit 62 % de plus qu'en 2019 pendant la même semaine. Ce nombre hebdomadaire de décès diminue ensuite à 730 décès entre le 13 et le 20 avril mais reste supérieur de 23 % au chiffre de 2019.

Cette tendance à la baisse du nombre de décès hebdomadaire se confirme avec les chiffres des décès transmis par voies dématérialisées (92 % des décès) dont le nombre passe de 758 pendant la semaine du 11 au 17 avril à 558 pendant la semaine du 18 au 24 avril.

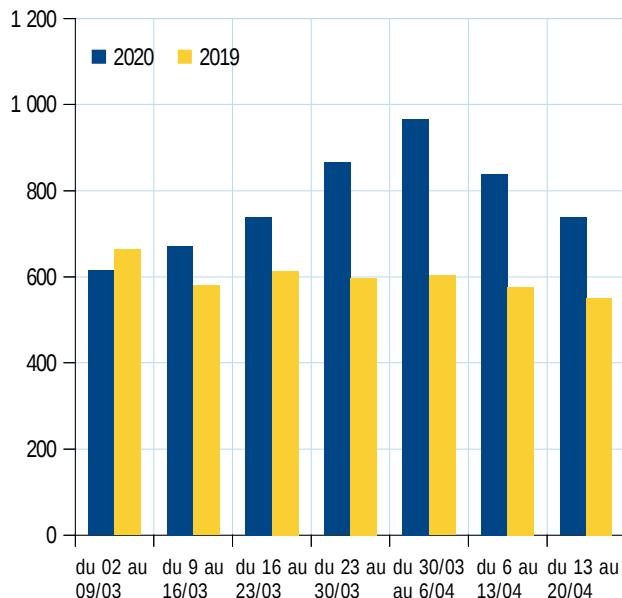
Nous contacter :

Katy Lequin
Chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.11 ou 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter l'ensemble de ces données sur Insee.fr

Les chiffres sont actualisées toutes les semaines

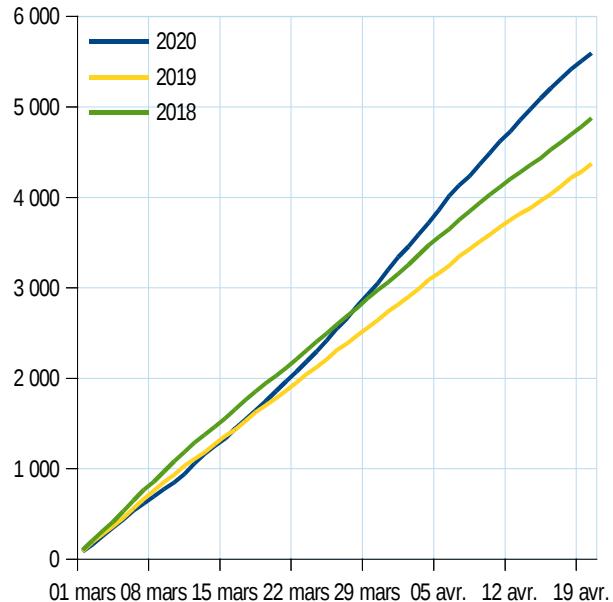
Nombre de décès cumulés du 1^{er} mars au 20 avril en Bourgogne-Franche-Comté



Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee

Source : Insee, état civil

Nombre de décès cumulés du 1^{er} mars au 20 avril en Bourgogne-Franche-Comté



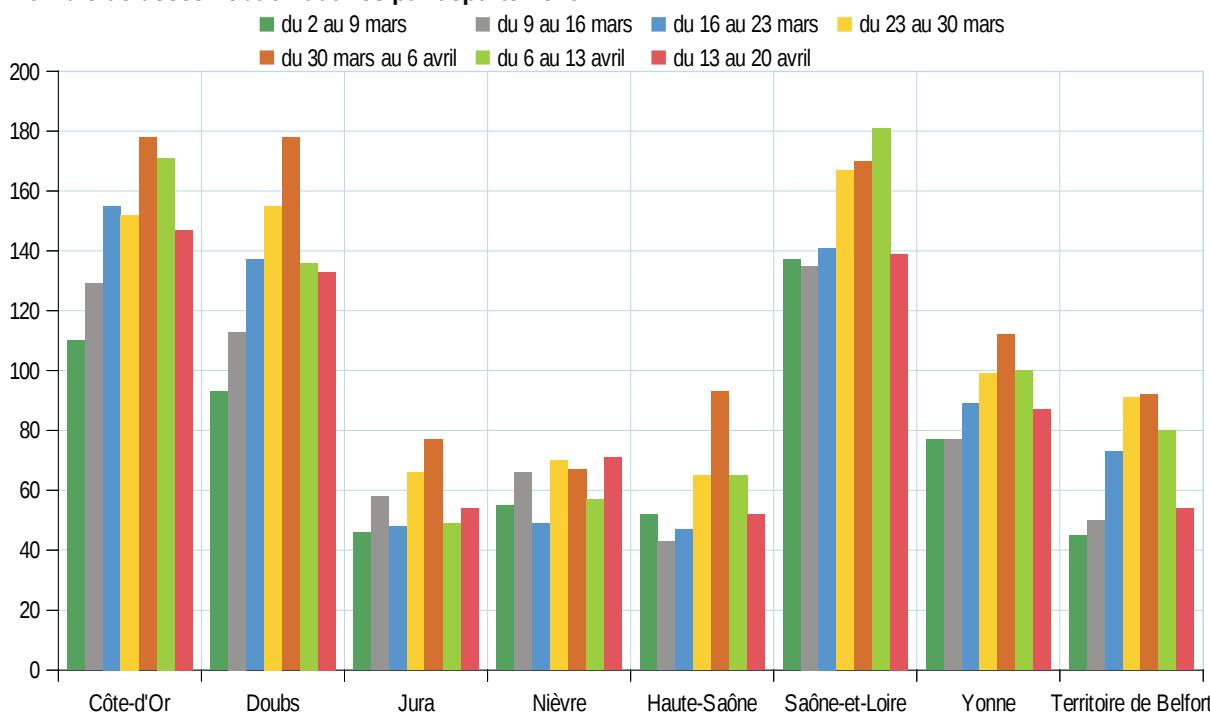
Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee

Source : Insee, état civil

Une baisse inégale selon les départements

C'est dans le Territoire de Belfort et en Saône-et-Loire que la baisse du nombre hebdomadaire de décès est la plus importante. A l'inverse, ce nombre augmente dans la Nièvre et le Jura deux départements moins concernés par la surmortalité de la période actuelle.

Nombre de décès hebdomadaires par département



Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee

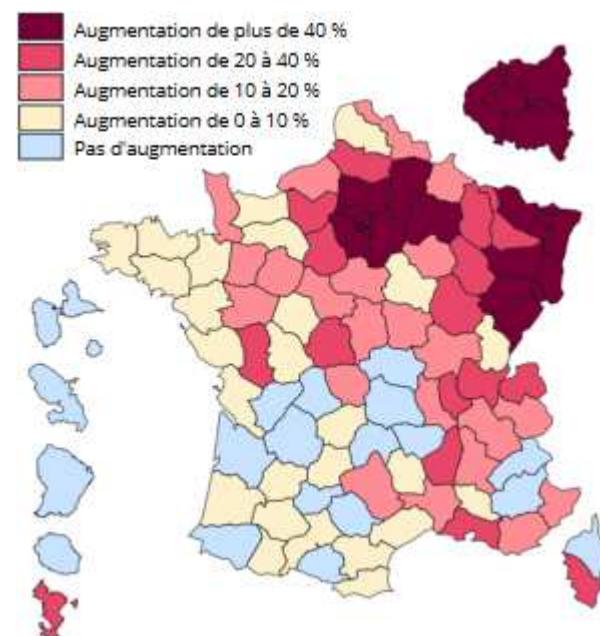
Source : Insee, état civil

Depuis le 1^{er} mars, un surcroît de décès marquée dans les départements du nord est de la région et en Côte-d'Or

L'excès de décès enregistrés en 2020 par rapport à 2019 est marqué dans les départements situés au nord-est de la région, proches des zones de la région Grand-Est très touchée par la pandémie, comme le Doubs (+58%), le Territoire de Belfort (+44 %) ainsi que la Haute-Saône (+42 %). Cette surmortalité est également forte en Côte d'Or (+36 %). Elle est moindre dans les autres départements, avec +17 % en Saône-et-Loire, +15 % dans la Nièvre et +8 % dans l'Yonne ou dans le Jura.

À noter que les décès enregistrés ne concernent pas toujours les résidents de ce département. Les hôpitaux accueillent en effet des malades venant d'autres départements. Ainsi parmi les décès enregistrés dans le Territoire de Belfort, où se situe l'hôpital du Nord-Franche-Comté, 38 % soit 180 décès, sont le fait de personnes résidant dans les départements limitrophes dont 150 dans le Doubs. De même, dans chacun des départements de la Côte d'Or et du Doubs, sièges de CHU, une centaine de décès, soit 10 % des décès, concernent des personnes résidant dans un autre département. Ces décès de personnes « externes » dans les hôpitaux ont cependant moins augmenté que les décès des résidents ; ils n'accentuent donc pas la surmortalité des départements où ils sont localisés.

Évolution des décès cumulés du 1^{er} mars au 20 avril 2020 rapportés aux décès cumulés du 1^{er} mars au 20 avril 2019 par département



Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee

Source : Insee, état civil

Nombre de décès survenus entre le 1^{er} mars et le 20 avril

	2020	2019	2018	Évolution (en %)	
				2020 / 2019	2020 / 2018
Côte-d'Or	1 062	783	883	+ 36	+ 20
Doubs	974	617	776	+ 58	+ 26
Jura	410	381	405	+ 8	+ 1
Nièvre	450	390	492	+ 15	- 9
Haute-Saône	434	306	337	+ 42	+ 29
Saône-et-Loire	1 103	939	991	+ 17	+ 11
Yonne	668	616	654	+ 8	+ 2
Territoire de Belfort	492	341	337	+ 44	+ 46
Bourgogne-Franche-Comté	5 593	4 373	4 875	+ 28	+ 15
France	109 831	86 606	94 881	+ 27	+ 16

Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee
Source : Insee, état civil

Augmentation du nombre de décès à domicile dans le Territoire de Belfort

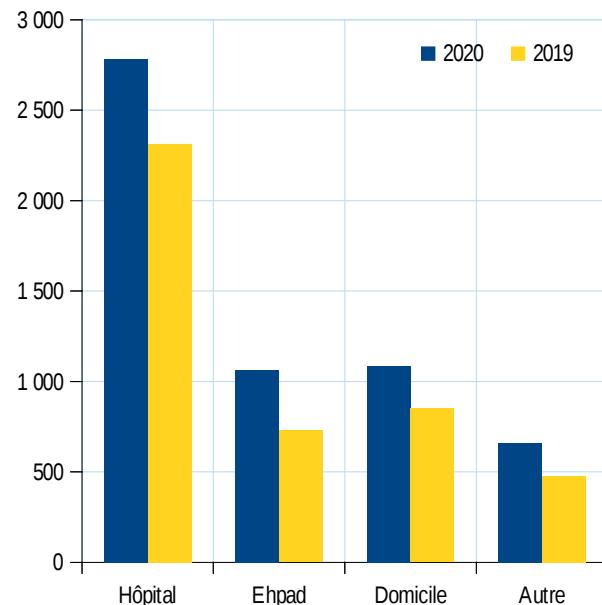
La moitié des décès enregistrés entre le 1^{er} mars et le 20 avril 2020 en Bourgogne-Franche-Comté ont eu lieu à l'hôpital, d'autres se produisant à domicile (19 %) ou en Ehpad (19 %) (voir note ci-dessous).

C'est dans les Ehpad que la mortalité a le plus augmenté avec 46 % de décès supplémentaires par rapport à 2019 (période du 1^{er} mars au 20 avril). Cette hausse est très marquée dans le Doubs où le nombre de décès en Ehpad est plus de deux fois plus important qu'en 2019 (+122 %).

Le nombre de décès à domicile augmente de 29 %, avec des hausses qui dépassent les 40 % dans les départements du nord est de la région et en Côte d'Or et atteint même 100 % dans le Territoire de Belfort, soit un doublement des décès à domicile.

À l'hôpital le nombre de décès augmente de 20 % par rapport à 2019, avec là aussi une hausse marquée dans le Territoire de Belfort (+34 %), un département où l'hôpital concentre 65 % des décès.

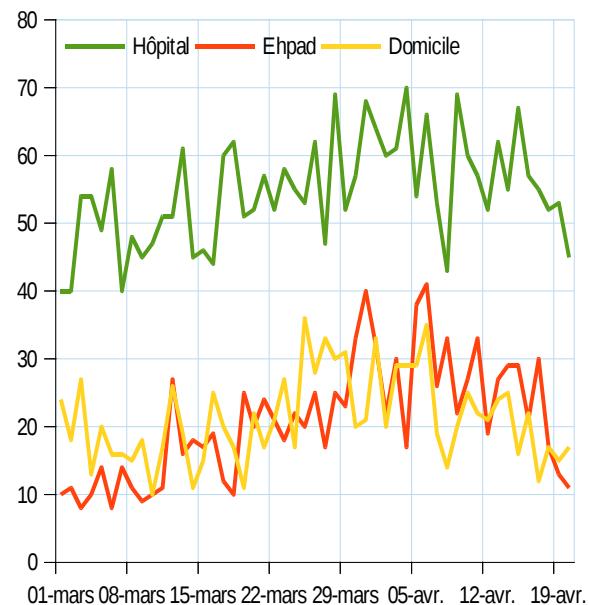
Répartition des décès cumulés selon le lieu du décès du 1^{er} mars au 20 avril



Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee

Source : Insee, état civil

Évolution des décès quotidiens selon le lieu du décès du 1^{er} mars au 20 avril



Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee

Source : Insee, état civil

Nombre et évolution des décès selon le lieu de décès entre

	Nombre de décès du 1 ^{er} mars au 20 avril 2020				évolution entre 2019 et 2020 (en %)			
	Total	dont lieu de décès :			Total	dont lieu de décès :		
		Hôpital	Ehpad	Domicile		Hôpital	Ehpad	Domicile
Côte-d'Or	1 062	557	202	237	+ 36	+ 28	+ 52	+ 48
Doubs	974	403	218	214	+ 58	+ 28	+ 122	+ 45
Jura	410	214	82	90	+ 8	- 3	+ 15	+ 38
Nièvre	450	260	72	87	+ 15	+ 32	+ 20	+ 9
Haute-Saône	434	146	51	85	+ 42	+ 29	+ 28	+ 42
Saône-et-Loire	1 103	527	204	192	+ 17	+ 13	+ 31	+ 4
Yonne	668	355	176	120	+ 8	+ 9	+ 39	- 3
Territoire de Belfort	492	321	60	60	+ 44	+ 34	+ 36	+ 100
Bourgogne-Franche-Comté	5 593	2 783	1 065	1 085	+ 28	+ 20	+ 46	+ 27
France	109 327	54 523	16 716	26 324	+ 26	+ 19	+ 56	+ 29

Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee

Source : Insee, état civil

Note :

Le lieu de décès est celui mentionné sur le bulletin de décès. Il est réparti ici en 4 catégories : établissement hospitalier (hôpitaux et cliniques), établissement pour personnes âgées, domicile et autres lieux. Il n'est cependant pas renseigné pour environ 10% des décès survenus qui sont alors classés dans la catégorie « autres lieux » (qui regroupe les décès survenus sur la voie publique, ou dans d'autres lieux, comme le domicile d'autres personnes ou le lieu de travail). Cette part de non-réponse est parfois très élevée au niveau départemental, et peut varier d'une année sur l'autre.

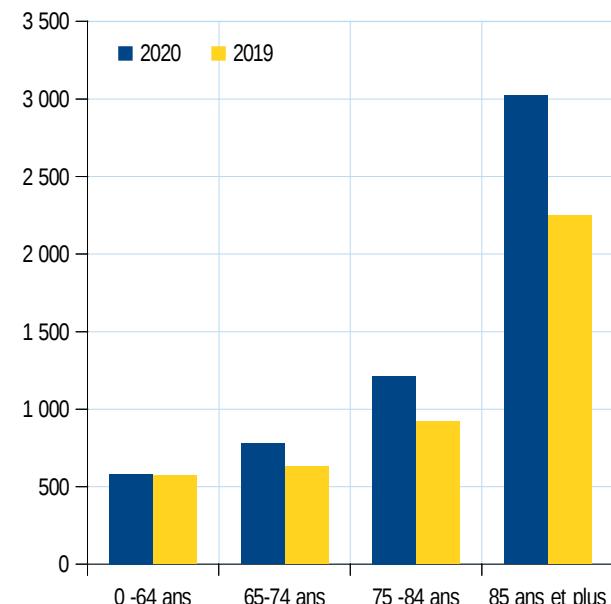
L'essentiel des décès supplémentaires concerne des personnes âgées de 75 ans et plus

La part des personnes âgées de 75 ans et plus parmi les décès augmente : 76 % en 2020 contre 73 % en 2019 (période du 1er mars au 20 avril). Elles sont en effet plus concernées par l'excès de décès constaté en 2020 par rapport en 2019 avec une surmortalité de 34 %.

De fait, parmi les 1220 décès supplémentaires enregistrés dans la région entre le 1^{er} mars et le 20 avril par rapport à la même période de 2019, 1065 sont des personnes âgées de 75 ans et plus (dont 566 ont 85 ans et plus). Chez les 65-74 ans, on compte 140 décès supplémentaires. Et très peu d'augmentation pour les moins de 65 ans. Il baisse même pour les jeunes de moins de 25 ans, en lien peut-être avec la moindre accidentologie routière.

L'excès de décès de personnes âgées constaté en 2020 par rapport à 2019 s'observe dans tous les départements, surtout dans les départements les plus touchés par la pandémie, ceux du nord-est de la région et la Côte d'Or. Aux âges les plus jeunes, le nombre de décès par département est faible et les variations par rapport à 2019 peu significatives.

Évolution du nombre de décès cumulés du 1^{er} mars au 20 avril par tranche d'âge



Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee

Source : Insee, état civil

Évolution du nombre de décès survenus entre le 1^{er} mars et le 20 avril 2020 par tranche d'âge et par rapport à 2019

	Nombre de décès du 1 ^{er} mars au 20 avril 2020				Évolution entre 2019 et 2020 (en %)					
	Total	Par tranche d'âge			Total	Par tranche d'âge				
		De 0 à 64 ans	De 65 à 74 ans	De 75 à 84 ans		De 0 à 64 ans	De 65 à 74 ans	De 75 à 84 ans		
Côte-d'Or	1 062	123	151	230	558	+ 36	+ 26	+ 15	+ 33	+ 46
Doubs	974	113	134	215	512	+ 58	- 6	+ 58	+ 58	+ 86
Jura	410	30	60	86	234	+ 8	- 36	+ 36	+ 9	+ 11
Nièvre	450	54	64	89	243	+ 15	+ 35	- 6	+ 9	+ 22
Haute-Saône	434	42	58	96	238	+ 42	+ 2	+ 66	+ 52	+ 43
Saône-et-Loire	1 103	91	151	232	629	+ 17	- 18	+ 29	+ 20	+ 21
Yonne	668	79	81	137	371	+ 8	+ 7	- 12	+ 7	+ 15
Territoire de Belfort	492	50	77	128	237	+ 44	+ 25	+ 28	+ 91	+ 36
Bourgogne-Franche-Comté	5 593	582	776	1 213	3 022	+ 28	+ 2	+ 23	+ 32	+ 34
France	109 327	13 720	15 868	23 893	55 846	+ 26	+ 6	+ 21	+ 31	+ 32

Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee
Source : Insee, état civil

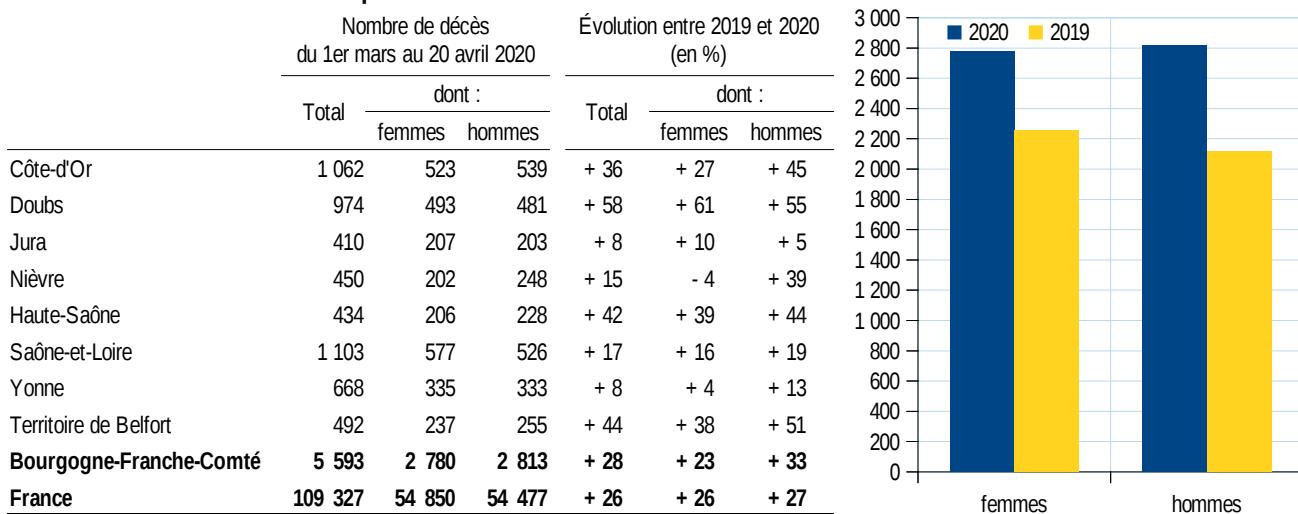
Une surmortalité plus élevée pour les hommes que pour les femmes

Le nombre de personnes décédées entre le 1^{er} mars et le 20 avril 2020 se répartit à peu près égale entre les hommes et les femmes. Habituellement le nombre de décès féminins dépasse celui des décès masculins.

Mais la surmortalité de 28 % actuellement constatée dans la région, touche davantage les hommes avec 33 % de décès supplémentaires contre 23 % pour les femmes soit un écart de 10 points. Cet écart est beaucoup plus élevé qu'au niveau national où il est de 1 point seulement. On compte 700 hommes parmi les 1 220 décès supplémentaires enregistrés dans la région entre le 1^{er} mars et le 20 avril par rapport à la même période de 2019.

L'inégalité de surmortalité entre les hommes et les femmes est marquée en Côte-d'Or (18 points d'écart). Elle s'observe aussi dans la Nièvre, où le nombre de décès féminins est en baisse.

Nombre et évolution des décès par sexe entre le 1^{er} mars et 20 avril



Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee

Source : Insee, état civil

Note méthodologique :

Exceptionnellement, pendant la pandémie du covid-19, l'Insee diffuse le nombre de décès par jour et par département. Il s'agit de décès toutes causes confondues et pas seulement des décès liés au Covid19. Les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont eu lieu (et non au lieu de résidence), à la date du décès. Les décès survenus pendant une période en 2020 sont comparés aux décès survenus pendant la même période en 2019 (et parfois 2018). Lorsque les décès 2020 sont supérieurs à ceux de 2019 (ou en 2018), on parle de surmortalité.

L'analyse des décès entre le 1^{er} mars et le 20 avril porte sur les décès transmis par **voie dématérialisée ou par voie papier** par les mairies à l'Insee. L'analyse des décès entre le 1^{er} mars et le 24 avril porte sur les décès transmis uniquement par voie dématérialisée soit environ 92 % de l'ensemble des décès.

Les données sont disponibles sous forme de tableaux, cartes et graphiques sur le site de l'Insee.

<https://www.insee.fr/fr/information/4470857>

Les statistiques diffusées sont provisoires et sont actualisées toutes les semaines. Le taux de révision atteint 1% en Bourgogne-Franche-Comté.